

Démographie française | L'urgence d'une politique familiale

L'INSEE vient de publier les dernières données démographiques disponibles sur la France : elles sont pour le moins préoccupantes. La tendance baissière, amorcée depuis 2012, se confirme pour les trois dernières années 2015, 2016 et 2017. Notre pays est passé d'une moyenne de 2 enfants par femme en 2012 à 1,88 en 2017, nous écartant ainsi chaque année un peu plus des 2,1 enfants requis pour satisfaire le renouvellement des générations.

Depuis des décennies, nous sommes un certain nombre à prôner une véritable politique familiale, à demander aux pouvoirs publics de promouvoir des mesures dans des domaines aussi divers que le logement, l'école, les modes de gardes, le travail des femmes, etc., à souhaiter que l'on ne revienne pas sur l'universalité des allocations familiales.

En vain.

Nous étions traité de conservateurs invétérés pour le moins et, pour le pire, de réactionnaires nostalgiques de la femme au foyer ! Pourtant des démographes des plus sérieux, des responsables politiques ou sociaux, des sociologues avisés, tiraient le signal d'alarme en soulignant qu'une nation qui voyait sa natalité baisser est une nation qui, non seulement ne pourrait plus garantir la solidarité nationale entre les générations mais, pire, ne pourrait porter un élan de dynamisme, de croissance et d'espoir.

Nous avons dénoncé la politique familiale de François Hollande qui avait abaissé le plafond du quotient familial, divisé par deux ou par quatre les allocations familiales pour les ménages considérés comme aisés, introduit des critères de sélection sévères pour les prestations d'accueil des jeunes enfants.

Malheureusement Emmanuel Macron a poursuivi cette politique notamment avec un abaissement des plafonds de ressources donnant droit au versement de l'allocation de base pour les parents de jeunes enfants. De plus, les collectivités locales ont toutes les peines du monde à développer l'accueil des jeunes enfants, à cause de la baisse de leurs dotations.

Aujourd'hui nous appelons les responsables politiques à mesurer les conséquences qu'une baisse de la natalité pourrait avoir tant sur la vigueur économique que sur la solidarité nationale. Nous leur demandons aussi de réfléchir à la mission essentielle qu'assument les familles pour la transmission, l'éducation, la solidarité entre les générations. C'est à eux de tout mettre en œuvre pour pérenniser l'exception démographique française.

N'oublions pas que les jeunes sans famille sont majoritairement ceux que l'on retrouve parmi les déscolarisés, les marginalisés sans emploi. N'oublions pas que ce sont les familles qui sont souvent le dernier refuge de ceux qui ont été blessés par la vie et qui cherchent bien souvent une aide, mais aussi un lieu d'affection et de soutien moral.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Handicap France : le système est au bord de l'implosion

Des millions de français sont tous les ans touchés dans leur chair à cette période de l'année : les parents d'enfants à besoin spécifiques.

En effet, tous les ans à cette période ce sont près de 10% des enfants en âge d'être scolarisés qui relèvent d'un handicap au sens de l'éducation nationale et du ministère de la santé, dont les parents vont commencer un véritable chemin de croix.

Les parents dont les enfants ont besoin d'aménagements spécifiques en raison de leur handicap, d'une aide humaine (AVS), d'une aide financière pour payer des soins indispensables non pris en charge par la sécurité sociale ou d'un ordinateur et des logiciels adaptés, doivent remplir un dossier MDPH.

Ce dossier, particulièrement ardu d'une dizaine de pages doit être complété par une multitude de documents : les bilans médicaux, les documents scolaires, les attestations, les jugements, les frais médicaux, les frais de garde.... C'est ainsi

que certains dossiers font presque 200 pages.

Une fois cette démarche accomplie, les MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) ont un délai théorique de 4 mois pour proposer un plan de compensation du handicap pour chaque enfant.

Oui mais voilà, le système est au bord de l'implosion, les MDPH sont totalement débordées par le nombre de dossiers à gérer et les personnels des MDPH sont en souffrance tout comme les familles qui y ont recours.

Les mouvements sociaux se multiplient au sein des MDPH, tout comme le ras le bol de personnels attachés à protéger les plus faibles qui se retrouvent obligés de faire de l'abattage et finalement ne protègent plus grand-chose.

Le manque de personnel ou l'absence de personnels formés sur certains types de handicaps et notamment les handicaps d'origines neurologiques que sont le TSA (trouble du spectre autistique) le TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) ou les troubles DYS (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie) entraînent des retards de traitements innombrables, des pertes de dossiers (volontaires parfois pour gagner du temps) et des téléphones qui sonnent dans le vide parfois pendant des semaines.

Les CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) sensées prendre toutes les décisions concernant les aides et les prestations à la lumière de l'évaluation menée par l'équipe pluridisciplinaire mise en place au sein des MDPH ne se réunissent pas toujours par manque de temps et ce sont les gestionnaires de dossiers qui seuls prennent les décisions à la lumière des éléments dont ils disposent ce qui entraîne des notifications de prises en charge totalement aléatoires d'un dossier à l'autre ou d'un département à l'autre. Les parents qui sont en principe au cœur des dispositifs mis en place par la loi du 11 février 2005 concernant le plan de compensation du handicap proposé pour leur enfant ne sont finalement que très rarement informés des procédures et leurs choix très peu respectés.

Les procédures judiciaires des parents devant les TCI (Tribunal du contentieux de l'incapacité) ou devant la CNITAAT (Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail) se multiplient face à des orientations parfois totalement dénuées de tout fondement et contre l'avis des parents et des équipes de soignants.

C'est notamment le cas des notifications vers des IME ou des ITEP pour les enfants dont les troubles sont d'origines neurologiques.

Ces orientations continuent à se pratiquer en grand nombre malgré le fait que la Haute Autorité de Santé (HAS) le déconseille dans ses recommandations et que la France soit condamnée très régulièrement en raison du fait qu'elle s'acharne à exclure ou à parquer dans des structures inadaptées des enfants qui n'ont rien à y faire et qui forcément y régressent.

Il faut que cela cesse. C'est évidemment la première initiative à prendre pour prévenir les causes de mauvais traitements dans ces institutions comme le recommandait le comité des droits de l'enfant de l'ONU le 4 février dernier.

Oui mais voilà, les IME et les ITEP sont financés, alors que les AVS et les AVSI (Auxiliaire de vie Scolaire) indispensables pour certains enfants mais dont le travail est également bénéfique pour l'ensemble des enfants des classes dans lesquelles ils sont présent, ne le sont pas.

Encore une fois, il est plus que temps que notre pays mette un terme à un système d'exclusion généralisé qui s'auto génère et s'autofinance avec l'argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l'Enfance)

Des milliards d'euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale pour faire fonctionner ces structures inadaptées ; les moyens financiers sont donc là.

En outre les enfants qui passent dans ces structures sont moins de 3% à faire des études supérieures, on les prédispose à la précarité et au chômage, voir pour certain à une dépendance et une prise en charge à vie.

Pour faire des économies de bout de chandelle on maintient des enfants en situation de handicap et dans le futur, ils resteront à la charge de la société pour un coût de plusieurs millions d'euros.

Pourtant ces futures adultes, s'ils avaient la possibilité de suivre un cursus scolaire normal pourraient dans leur grande majorité être totalement autonomes et indépendants économiquement.

Il est urgent d'agir, l'accueil des enfants présentant un handicap à l'école ne doit plus être abordé par l'état français comme un service que l'on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l'enfant à être scolarisé afin qu'il trouve plus tard toute sa place dans notre société.

Charles Millon

Ancien ministre de la défense

Président de l'Avant-Garde

Pour un nouveau système éducatif

français

Depuis 50 ans, nos dirigeants s'interrogent sur les réformes « éducatives » à mettre en œuvre pour relever le triple défi auquel est confronté notre pays :

1. Le défi de l'égalité entre tous les jeunes Français qui souhaitent recevoir une instruction minimale qui leur permettra d'acquérir « savoir et savoir-faire ».
2. Le défi du chômage des jeunes, qui ne pourra être réduit que pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.
3. Le défi de l'assimilation des nouveaux immigrants dans la société française, afin de réduire les ghettos culturels et de contenir les risques du multiculturalisme et du communautarisme.

Si un certain nombre de nos dirigeants ont enfin compris qu'il n'y a pas deux enfants identiques et qu'en conséquence il est indispensable qu'il y ait diversité d'établissements scolaires, multiplicité des parcours éducatifs, choix de méthode d'enseignement... l'idéologie dominante persiste à soutenir qu'il faut offrir un modèle unique à tous les enfants, quelques soient leurs aptitudes. Le résultat de cette approche idéologique est maintenant connu : c'est l'échec scolaire de milliers d'enfants, c'est l'insupportable chômage des jeunes, c'est le retard dans la mise en œuvre des actions en faveur de l'apprentissage.

Il est impératif que les candidats aux élections présidentielles prennent des engagements clairs en ce domaine car nous le savons, c'est sur les réformes à engager dans le domaine de l'éducation et de l'instruction que se forgera le choix de la société que nous voulons promouvoir :

Veut-on une société où ce sera l'Etat qui décidera -avec la carte scolaire et l'orientation décidée par le ministère - du parcours scolaire de l'enfant ou souhaite-t-on une société où l'Etat créera les conditions politiques, économiques et financières pour que les familles puissent choisir l'établissement où les enfants recevront instruction et éducation ?

Ce devrait être l'un des thèmes dominants de la future campagne présidentielle tant le redressement de notre pays passe par la rénovation de notre système éducatif.

Quant à nous, nous ne voulons pas d'un système dualiste où il y aurait d'un côté des établissements publics d'enseignement qui offrent un modèle éducatif unique totalement encadré par le ministère et de l'autre, des établissements privés où l'instruction serait réduite à un produit « comme un autre » et proposée moyennant finance.

Nous voulons que l'éducation et l'instruction soient dispensées dans des établissements autonomes, portés par les communautés éducatives qui, dans le cadre des lois relatives à la dignité de la personne, aient un projet éducatif défini. Ainsi, nous aurons une multitude d'établissements autonomes - privés ou publics - avec leurs spécificités propres.

Ces établissements pourront offrir aux élèves des parcours scolaires divers. Les parents pourront choisir l'établissement librement puisque le coût de l'éducation sera financé par l'Etat, au travers du Chèque scolaire.

C'est en nous référant aux initiatives prises par La Fondation pour l'Ecole ou Espérance Banlieues et en souhaitant que l'on retrouve l'enthousiasme de ceux qui ont présidé à la création des Maisons familiales rurales, des centres de formation par l'alternance... que nous nous impliquerons dans la campagne de 2017.

Charles Millon
Ancien ministre de la défense
Président de l'Avant-Garde

Revue politique Charles numéro 17 du 5 avril 2016

Propos recueillis par Arnaud Viviant
Portraits Nadège Abadie

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Interview d'un Charles

Tu parles...

Charles MILLON

Charles Millon est ordolibéral, personnaliste, mutualiste, fédéraliste et chrétien. Il se réfère aussi bien à Péguy qu'à Proudhon. En 1998, l'ancien ministre de la Défense provoque un schisme en se faisant élire à la présidence du conseil régional de Rhône-Alpes avec le soutien du Front national. Il va alors éprouver la violence en politique, comme il le raconte sans fard dans cet entretien Charles.

C'est amusant, vous avez été ministre de la Défense alors que vous avez été exempté du service militaire.

En effet. Mais je ne suis pas sûr d'être le seul ministre de la Défense dans ce cas. J'ai été exempté car je fais partie d'une classe d'âge, 1945, où il y avait trop d'appelés à cause du boom de natalité. Je voulais faire la coopération, mais on a pris le prétexte d'une infection bénigne pour m'écarter.

Comment êtes-vous devenu ministre de la Défense. Etiez-vous spécialiste de ces questions ?

Vous savez, un homme politique n'est pas un spécialiste. Il a une vision du monde, une vision de la France. J'ai été élu pour la première fois en 1978. Le dossier de la défense fait partie de ceux que tout parlementaire travaille de façon particulière. Quand Jacques Chirac m'a proposé le ministère de la Défense, qu'il voulait que je prenne compte tenu des réformes qu'il désirait engager et de la confiance qu'il plaçait en moi, ce qui me flattait bien sûr, j'ai accepté. Ce ministère était à un tournant, puisqu'il s'agissait de mettre en place la suspension du service national et l'armée professionnelle. Il y avait besoin en outre d'engager la restructuration territoriale, si bien qu'il m'a fallu discuter de la fermeture de casernes avec un certain nombre de maires. Ce fut aussi le moment de la guerre en Bosnie, avec l'implication de la Force de Réaction Rapide de la France. Mais aussi les derniers essais nucléaires qui ont abouti à la construction du simulateur qui se trouve à côté de Bordeaux et qui permet à la France de garder son indépendance en matière de défense. Bref, un certain nombre de dossiers extrêmement intéressants pour un homme politique, et qui font que j'ai vécu là un moment extraordinaire de ma vie.

Comment s'est passée cette fin du service militaire ? Comme une lettre à

la poste ?

Il faut savoir qu'à l'époque, sur une classe d'appelés, 15% étaient exemptés parce qu'ils ne maîtrisaient pas le français, n'étaient pas intégrés et se trouvaient tout en bas de l'échelle sociale. Puis vous aviez 15% de planqués, pour dire les choses comme elles étaient.

Les 70% restants avaient ce qu'on appelait une affectation rapprochée. Vous aviez donc une armée qui n'arrivait pas à être professionnelle puisque ses crédits étaient affectés à la gestion de ces appelés, lesquels ne vivaient pas la vie militaire comme dans d'autres périodes de l'histoire de France. Beaucoup d'officiers, de militaires de carrière souhaitaient une vraie réforme. Auraient-ils aimé qu'on maintienne un service militaire minimal ? Certains oui. Mais il n'y a pas eu un très long débat. Personnellement, quand j'ai pris mes fonctions comme ministre, j'étais favorable au maintien de la conscription. C'est après avoir étudié le dossier avec un certain nombre d'officiers et de spécialistes qu'on a décidé de suspendre le service militaire. Car je vous rappelle qu'il n'est pas abrogé, mais seulement suspendu. On se rend compte aujourd'hui que notre choix était judicieux, car on s'aperçoit que l'armée française ne pourrait pas effectuer des interventions telles qu'au Mali, en Centrafrique ou au Tchad aujourd'hui si elle supportait encore le poids des appelés.

Ce n'est pas très noble mais je me rappelle avoir voté pour Mitterrand en 1981 parce qu'il promettait de mettre fin au service militaire que je n'avais, à dire vrai, pas le cœur de faire. En revanche, je n'ai pas souvenir que Chirac en ait, de son côté, fait une promesse de campagne.

Effectivement, il souhaitait le faire mais il n'en a pas fait un thème de campagne. En revanche, quand il m'a appelé, il m'a dit : »Il faudra que tu étudies ce dossier-là ». Comme je vous l'ai dit, je n'y étais pas favorable, mais je me suis incliné devant la réalité.

Revenons en arrière. Jeune, vous aviez créé le Cercle Charles Péguy. Qu'étais-ce ?

C'est quelque chose que nous avons créé en 1965, à Lyon, pour permettre à des jeunes s'acquérir une formation politique. On invitait des conférenciers, que ce soit des spécialistes du droit, de la politique, de la géopolitique, des intellectuels, des écrivains.

On proposait à peu près deux conférences par semaine. Cela s'adressait à des personnes qui faisaient partie de ce qu'on appelle traditionnellement la droite. C'était très large. On organisait des universités, même si on ne les appelait pas comme ça à l'époque. On étudiait des sujets comme : « Quelle économie pour la France » ou « Faut-il développer la construction européenne ? » Cela allait assez loin puisqu'à une époque où l'écologie n'était pas à la mode, je me souviens

d'avoir écouté un homme qui m'a beaucoup marqué, le philosophe Gustave Thibon.

Il était venu nous expliquer qu'il fallait respecter la nature. C'est le premier écologiste que j'ai connu.

Mais pourquoi l'avoir appelé le Cercle Charles Péguy ?

C'est d'abord un écrivain extraordinaire. Mais une personne qui était aussi très attachée, au sens noble du terme, à la France. C'était un patriote, quelqu'un d'enraciné, historiquement et géographiquement. C'est un homme qui a chanté la cathédrale de Chartres, notre histoire de France à travers Jeanne d'Arc. Pour nous, il était l'auteur qui incarnait le mieux notre pays. C'est vrai qu'il a eu des tendances, et même plus que ça, des options socialistes du point de vue économique. Mais je vais vous dire : un homme comme Proudhon est aussi un des auteurs que j'affectionne. Car Proudhon est fédéraliste. Car est pour que la personne humaine retrouve sa place dans la société. Il a été classé à gauche parce qu'il était pour la coopération et la mutualité. Mais vous savez, la gauche et la droite, à travers l'histoire, elles changent, hein !

Est-ce qu'à ce moment-là, vous envisagiez déjà une carrière politique ?

Oui. Dès l'âge de 15, j'ai eu envie d'action politique, de réformer mon pays, de vivre les événements.

Vos parents faisaient de la politique ?

Mon père était un industriel. Il était certes adjoint de sa mairie, mais non, il ne faisait pas de politique.

Et c'est dans ce cercle Péguy que vous rencontrez votre femme...

Oui, en 1968. A ce moment-là, nous fondons le MADEL, le Mouvement autonome des étudiants de Lyon. Ma future femme y était, moi aussi. On était favorables à l'instauration d'universités autonomes, face au mammouth de l'Education nationale. On était donc des précurseurs...

Oui, c'est ce que Sarkozy a fait !

Je dirais plutôt : c'est ce qu'il a essayé d'entreprendre, parce que ce n'est pas fini, il reste beaucoup à faire !

Donc, on était très, très en avance. Pendant Mai 68, il y avait, d'un côté, les conservateurs qui sont allés défiler sur les Champs-Élysées et, de l'autre, ce qu'on appelait à l'époque les gauchistes, Cohn-Bendit et consorts. Mais nous, nous n'étions ni d'un côté ni de l'autre. Nous étions déjà, tout comme nous le sommes aujourd'hui, personnalistes, fédéralistes, pour une autonomie et une évolution des structures sociales telles qu'elles existaient à l'époque.

Vous n'étiez pas donc comme ceux qui allaient devenir plus tard vos amis- je pense par exemple à Alain Madelin qui, vers 68, faisait partie du groupuscule d'extrême droite Occident-, dans la bagarre ?

Jeune, j'étais favorable à l'Algérie française mais je n'étais pas dans des mouvements, comment dirais-je, de droite déclarée. J'étais au cercle Charles Péguy et au MADEL. Ensuite quand je suis entré dans la vie politique, je suis allé au CNPI, le Centre des national des indépendants et paysans, dont Antoine Pinay était l'ancêtre. Ensuite, je suis devenu républicain indépendant. En 1978, nous formons l'UDF avec les radicaux et le CDS. Je faisais partie de ce courant et j'y assumé des responsabilités, puisque j'ai été président du groupe UDF durant six ans à l'Assemblée nationale. Je faisais partie des libéraux sociaux si je puis utiliser cette expression. Historiquement, je ne fais pas partie de la tradition gaulliste.

Centriste, ça vous va ?

Non, je fais partie de la droite libérale et sociale.

Giscardien ?

Ah oui. J'étais dans ses comités de soutien en 1981, ce qui n'a pas donné le résultat attendu, mais bon. Ce fut ensuite la traversée du désert. Puis j'ai créé Le Cercle avec des RPR, Philippe Seguin et Michel Noir, et des UDF comme François Daubert. Après quoi, je me suis beaucoup engagé avec le Parti républicain. Puis en 1989, j'ai créé les Rénovateurs, avec des RPR et des CDS. On a tout fait pour rénover le paysage politique, on eu du mal. Puis en 1995, puisque l'UDF n'était pas présente à cette à cette élection présidentielle et qu'on avait le choix entre deux RPR, j'ai choisi Jacques Chirac.

Pourquoi ?

Parce que Jacques Chirac défendait une politique de rupture et que je pensais qu'elle était ce qu'il fallait pour la France. Les réformes ne suffisaient plus. Il fallait lutter contre la fracture sociale, ce qui était le thème de la campagne de Jacques Chirac. On n'a pas réussi puisqu'il y a eu la dissolution et qu'on a perdu les élections. Mais je pense que c'était un peu prémonitoire par rapport à la situation actuelle. On se rend bien compte qu'il faut faire des réformes fondamentales dans les domaines de l'éducation, de la fiscalité, de la réforme du territoire.

Aujourd'hui, on ne peut envisager simplement de mener une politique de gestion. C'est une politique de rupture qu'il faut faire.

Quand en 1995, vous soutenez Chirac, Giscard était d'accord ?

J'étais très proche de Giscard à cette époque et j'ai fait ce choix avec lui. Et je vous rappelle que Giscard a soutenu Chirac dès le premier tour.

Quels étaient vos rapports avec Alain Juppé lorsque vous étiez ministre de la Défense et lui Premier ministre ?

Oh, j'étais très proche de Chirac parce qu'un ministre de la Défense dépend plus du président de la république que du Premier ministre.

Et aujourd'hui, vous avez de bons rapports avec Alain Juppé ?

Vous savez, je suis plutôt d'un caractère cordial. Je le revois très peu puisque nos itinéraires se sont séparés à un moment donné. Mais quand je le vois, on a les meilleurs rapports du monde ...

Souhaiteriez-vous qu'il gagne la primaire ?

Pour le moment, je regarde. Je suis observateur de la vie politique. Je pense juste qu'avant de parler de primaire et de candidature, il faudrait parler de programme.

Vous parliez de fédéralisme tout à l'heure. Pourtant, à cette époque, on était à droite, plus étatiste que fédéraliste.

Je n'ai jamais été étatiste. J'ai toujours voulu que l'état crée des conditions favorables, mais ne prenne pas toutes les décisions. On faisait partie de ce courant des ordolibéraux qui s'est exprimé après la guerre avec le miracle allemand, à travers des gens comme Adenauer ou Schuman. Ce mouvement faisait confiance aux gens. L'État n'est pas là pour tout faire. Il est là pour faire faire.

Vous étiez très minoritaires en ce temps-là ?

Oui, très doucement nous sommes devenus de moins en moins, et je pense que maintenant, on est devenus quasiment majoritaires.

Vous êtes pour un Europe fédéraliste, donc ?

Je suis pour la vraie Europe Fédérale. Parce que très souvent on présente l'Europe fédérale comme une Europe centralisatrice alors qu'elle est l'inverse. Je suis pour une Europe qui ne prenne que des compétences essentielles. Je pense qu'une Europe à 28, ce n'est pas possible, il nous faut une Europe qu'avec quelques pays. En ce cas, il faudrait que l'Europe dispose des compétences essentielles, et laisse aux nations, aux régions, aux communes, la plupart des compétences.

Tout ce qui peut être fait au plus proche de la personne doit l'être. Le principe qui est à la base de même de toute vie politique, c'est celui de la subsidiarité.

Autrement dit : tout ce qui peut être fait dans la commune doit rester au niveau de la commune. Tout ce qui peut être fait dans la région doit rester à l'échelle de

la région. Et tout ce qui peut être fait dans la nation doit rester de la compétence de la nation. Au niveau européen, on ne peut pas centraliser comme on le fait malheureusement aujourd'hui. Ceci crée ce problème entre l'Europe et les nations.

On en arrive aux élections régionales de 1998 où vous faites alliance avec le Front national.

Je n'ai jamais fait alliance avec le FN. Il y a un parti qui s'appelle le Front national, qui est reconnu par la République puisqu'il peut présenter des candidats. Ceux-ci siègent dans une assemblée et décident de vous soutenir. Selon une jurisprudence inventée par la gauche, on n'aurait pas le droit d'accepter leurs voix. Mais qu'est ce ça veut dire ?!

Mais en 1992, vous disiez le contraire.

Non. J'ai dit que je n'étais pas favorable à une alliance avec le Front national. Mais encore une fois en 1998, je ne fais pas alliance. J'accepte le soutien de conseillers régionaux qui ont été élus en toute régularité. Si je n'ai pas voulu céder, c'est que je considérais qu'il s'agissait d'une atteinte à la démocratie. Ma position est la suivante : soit on considère que le Front nationale est un parti anormal et dans ce cas il faut l'interdire. Soit on considère qu'il est normal et, dans ce cas je vois pas, toujours pas pourquoi il n'aurait pas le droit de faire des alliances ici ou là. Il faudra me l'expliquer.

Est-ce que cette histoire vous a blessé ?

Bien sûr ! Si je disais le contraire, je ne serais pas normal. Voir des amis de toujours me tourner le dos parce qu'ils avaient peur qu'on les accuse... Ça vous fait mal. Mes enfants, on ne les saluait plus à cause de ça, et moi, on me jetait des pierres quand je sortais ! J'ai connu la violence en politique. Les gens ont oublié, mais le Maire de Briançon s'est fait casser la jambe à coup de barre de fer parce qu'il me soutenait.

Vous venez de fonder un think tank avec Charles Beigbeder. De quoi s'agit-il exactement ?

Avec la manif pour tous, on a vu des centaines de milliers de personnes s'éveiller à la politique. Un certain nombre de cercles comme les Veilleurs, rassemblant une nouvelle génération se sont créés. Certains d'entre eux ont souhaité réfléchir à la politique et même aller un peu plus loin.

C'est ce qui nous a amenés à fonder l'avant-garde, un réseau participatif où l'on travaille sur les lois qu'on aimerait voir mise en œuvre par le futur président de la République.

On va essayer de réunir assez de monde pour que le futur candidat retienne nos propositions.

Au fond, ce réseau ressemble au cercle Péguy dont nous parlions au début de notre conversation. Il s'inscrit dans sa continuité.

Le mariage homosexuel a été une blessure pour vous ?

Une blessure, non. Mais je pense que c'est une faute. Le mariage, c'est entre un homme et une femme, pour avoir des enfants. Sinon, il faut appeler ça « convention », pas mariage. Sauf si on veut fabriquer artificiellement des enfants. Mais là, c'est Prométhée ! Et l'homme devient fou.

Pour finir, que pensez-vous du pape François ?

Ah, il secoue bien ! Il pose le problème de la charité, le problème de la miséricorde.

On peut pécher mais on peut être pardonné. Tout n'est pas loi et règlement. Jean Paul II était un grand pape, mais un pape pastoral. Ensuite, Benoit XVI a remis d'équerre un certain nombre de points de doctrine, ce qu'il fallait absolument faire. Une fois son œuvre accomplie, il a démissionné pour laisser sa place à un pape charismatique. François restera dans l'histoire comme le pape de la miséricorde qui est la principale dimension de la religion chrétienne. On fait des fautes. Il faut nous pardonner.

**Charles Millon: « les partis
•politiques sont maintenant des
•machines électorales »**

« En politique, on ne parle plus d'idées mais de tactique »



■ Si Charles Millon est moins présent sur le devant de la scène médiatico-politique, il n'en est pas moins resté actif et nous livre son regard sur la politique française d'aujourd'hui.

p. 8

Par Nicolas Bernard et Jean-Marc Perrat

Cette semaine, nous inaugurons une nouvelle rubrique politique.

« Que sont-ils devenus ? » a pour ambition de retrouver ceux et celles qui ont fait l'actualité politique de ce Département, puis qui se sont éclipsés des lumières du devant de la scène. Retraite, reconversion, action de l'ombre... Nous inaugurons ce rendez-vous avec Charles Million, ancien ministre de la Défense, ancien député-maire de Belley, ancien président du Conseil régional...

Charles Million, vous vous faites discret sur la scène politico-médiatique depuis un certain temps maintenant. Notre première question se fait donc l'écho d'une interrogation commune : que devenez-vous ?

Je continue à participer à la vie politique, mais d'une autre manière. J'ai lancé en 2004, avec un certain nombre d'acteurs belges et français, l'institut Thomas More, pour réfléchir aux grands défis de notre temps : la construction européenne, la montée de l'islamisme radical, la faim dans le monde, en Afrique... Suite à mon poste d'ambassadeur auprès de la FAO, je me suis investi en Afrique et j'y vais régulièrement pour participer à des problèmes de développement et de sécurité. Enfin, je continue à réfléchir à la relève politique et c'est dans cet esprit que j'ai lancé un réseau participatif qui s'appelle l'avant-garde. Ce réseau permet de réunir sur la toile un certain nombre de gens qui partagent des convictions, personnalistes, ordo-libérales, anticonformistes... Et on essaie de réunir toutes ces personnes pour réfléchir à la réponse à donner aux défis de notre temps et d'influencer les femmes et les hommes politiques pour qu'ils disent ce qu'ils ont promis qu'ils fassent ce qu'ils ont dit

Dimanche, Jean Louis Debré, l'ex-président du conseil constitutionnel qui a retrouvé sa liberté de parole a dit : « Quand je vois ces émissions

politiques, je n'ai plus l'impression d'entendre les politiques, ce n'est plus mon monde ». Vous... Vous le trouvez comment le monde politique français d'aujourd'hui ?

C'est un monde qui vit dans l'éphémère et dans l'immédiat. Il ne répond plus aux problèmes graves de l'époque. Que ce soit en France ou dans le Monde. En France, c'est par exemple la question de l'islamisme radical qui a été ignorée parce qu'on n'a pas voulu aborder le problème au fond depuis des années. Les hommes politiques sont très fautifs. Les questions de migrations n'ont par exemple pas été anticipées. Je connais le problème, parce qu'en 1970, avec Pierre Cormorèche et Michel Paramelle, nous avons lancé l'association ALATFA qui est devenu ALPHA 3 A en 2003. On avait commencé à mettre en œuvre, des foyers, des centres d'études, des colonies... Des outils d'action sociale et éducative pour permettre cette assimilation des gens qui venaient de l'extérieur.

Avec l'Avant-garde, vous avez planché sur la question de la famille. De l'immigration peut être aussi... C'est aujourd'hui un défi qui est lancé aux peuples européens. En 2016, des murs se sont construits, des frontières ont été réactivées. Est-ce la fin de Schengen ?

C'est une évidence. Schengen est mort ! Il va falloir réfléchir à une autre construction de l'Europe. Je pense que l'élargissement de l'Europe a été le début de la mort de l'Europe. On a oublié l'approfondissement en Europe. Et c'est grave, car on est en train de désespérer la jeunesse. Il va falloir que les hommes politiques se reprennent et retrouvent les raisons de l'engagement politique. On ne s'engage pas en politique pour vivre un mandat.

En ce début de semaine, il y avait le sommet Europe-Turquie. La-question de la Turquie est aujourd'hui centrale. Doit-on reprendre le dialogue avec la Turquie et entretenir la promesse d'Europe qui leur a été faite ?

Pour dialoguer avec quelqu'un, il faut d'abord savoir qui on est. Je suis par exemple partisan de l'inscription des racines judéo chrétiennes de l'Europe dans la constitution européenne. Et même française... Pas pour entretenir une querelle idéologique, mais simplement pour rappeler qui on est !

Je veux bien négocier avec la Turquie mais sur ces bases.

On a parlé de l'avant-garde comme un réseau participatif, mais n'est-ce pas un outil de reconquête politique ?

Oui, au niveau des convictions et des idées. Dans ce réseau, il y a des gens qui viennent de courants très différents : des chrétiens-démocrates, des conservateurs, la droite libérale, des anciens indépendants et paysans, des membres des anciennes UMP, UDF... Le constat que nous faisons, c'est que les partis politiques sont devenus des machines électorales. Leur objectif est de faire élire des personnes. Donc, on parle de moins en moins d'idées et de plus en plus de tactiques. Je suis effaré quand je vois la bataille des primaires à droite. On ne parle plus des problèmes de fond, on cherche comment se placer devant. De fait,

on réagit sur l'immédiat. C'est la politique de l'émotion. Il n'y a plus de débats sur les projets de société. Je suis très inquiet de cette dérive de la démocratie française.

En politique on parle de moins en moins d'idées et de plus en plus de tactiques. Face à ce constat, on a souhaité faire un réseau participatif. Et grâce au web, les gens vont pouvoir discuter et se dire ce qu'ils voudraient pour ce pays.

Vous évoquez les primaires à droite, est-ce que vous irez voter ?

Oui, j'irai probablement...

Vous avez choisi ?

Chacun connaît ma proximité avec Hervé Mariton (député de la Drôme) C'est quelqu'un avec qui j'ai siégé à l'Assemblée Régionales et qui a été un de mes vice-présidents à la Région. Mais ce sera un geste d'affirmation de conviction car je crois que ces primaires remettent en cause l'élection au suffrage universel direct du président. Je n'ai jamais été favorable à l'élection au suffrage universel direct du président. Je l'avais dit il y a 20 ans, dans l'émission « l'heure de vérité ». Je crois que c'est une dérive de la Ve République. Je souhaite que l'on revienne à un réel équilibre des pouvoirs et je suis favorable à un régime parlementaire. D'ailleurs, de tous les grands pays démocratiques évolués, la France est le seul à avoir ce régime.

Quand vous voyez ce qui se passe aujourd'hui avec -le Front national et notamment lors des dernières élections régionales, est-ce que vous ne pensez pas, avec le recul, qu'en 1998, vous aviez eu raison trop tôt ?

Non, je ne dirai pas ça. Mais, la situation n'a pas changé. Lors des dernières élections régionales, il y a quand même eu des manœuvres politiques qui peuvent étonner tout le monde. Soit le FN est infréquentable et dans ce cas-là, il faut l'interdire. Soit c'est un parti Républicain et alors, on crée les conditions favorables, comme en Italie, en Autriche, dans les pays Nordiques, pour qu'une coopération politique ait lieu. Et s'ils sont vrai ment extrémistes, la réalité les pliera. Mais enfermer près du tiers des électeurs dans un ghetto, cela ne me semble pas être les signes d'une démocratie en forme.

En 1998, vous avez été forcé de quitter la présidence de la Région. Pourtant Blanc dans le Midi, Soisson en Bourgogne sont restés président. Pourquoi ?

Il y a eu une cabale... Je regrette presque qu'on ait pas filmé ce moment, car les gens n'ont pas idée de ce qui s'est passé à ce moment-là !

Laurent Wauquiez, le nouveau président de la Région a fait campagne avec un discours que l'on a qualifié de « très à droite ». C'était selon vous le bon positionnement politique ?

Je l'avais vu avant les élections et je lui avais conseillé de faire une campagne sur des thèmes régionaux. Je pense que l'on peut faire une campagne nationale et internationale sur des thèmes régionaux. Par exemple, l'écologie. Une Région a

un rôle essentiel dans ce domaine. Elle peut prendre des décisions qui peuvent modifier les choses. On l'a fait à une époque avec le canal du Rhône. Ce que j'ai regretté dans ces élections, c'est qu'on a finalement beaucoup parlé de politique nationale et très peu de régionale.

Au nom de la loi sur le cumul des mandats, Étienne Blanc devra choisir entre son mandat de député et de maire. Cette réflexion réveille des vocations, notamment celle d'Olivier de Seyssel, candidat déclaré à la députation. Est-ce que vous le soutenez dans sa démarche ?

Olivier fait partie de l'élite politique, économique et sociale de l'Ain et de la Région il commence à avoir une envergure nationale il est à la tête de la Mutualité sociale agricole. Il s'est toujours intéressé à la politique nationale et régionale. C'est avec lui que j'ai créé Bugey, perspective et rayonnement pour pouvoir reconquérir les cantons du Bugey et la ville de Belley. Je crois qu'il a toutes les qualités pour siéger à l'Assemblée nationale.

Et vous, est-ce que vous avez encore des envies ?

Lorsque l'on a atteint un certain âge, on essaie d'aider les autres plutôt que de se mettre devant. Je suis prêt à continuer à participer à la vie politique locale, régionale et nationale pour aider la nouvelle génération à arriver aux affaires. C'est la raison pour laquelle j'ai aidé Christian Jimenez et toute l'équipe à arriver aux affaires à Belley, les jeunes à arriver au Département.

Vous êtes toujours Barriste ?

Pour ce qui est de la conception d'une politique enracinée, oui. Pour ce qui est de l'analyse constitutionnelle, je ne le suis plus.

Vous avez été conseiller général. Que pensez-vous de la politique que mène aujourd'hui le jeune président du Conseil départemental, Damien Abad ?

Il faut qu'il y ait des garçons comme lui qui remettent en cause les choses. Parfois, il le fera avec un peu trop de brutalité. Parfois, il se trompera. Mais la politique, ça ne peut pas être que la gestion au fil de l'eau de la collectivité. On l'a trop fait !

Ferait-il un bon ministre ... On parle beaucoup de lui en 2017?

Oui. Dans la vie politique, il ne faut pas trop se précipiter. Vous êtes meilleur si vous avez acquis une certaine expérience. Donc si j'avais un conseil, ce serait de lui dire: Prépare-toi à être ministre et acquiers de l'expérience à la tête du Département. Le Département est une excellente école.

Voix de l'Ain Vendredi 11 mars 2016

Handicap et protection de l'enfance : la France persiste et signe, les enfants « saignent »

Le 20 novembre 2015, le défenseur des droits avait rendu public un rapport inédit dont le titre était déjà pour le moins éloquent : « Handicap et protection de l'enfance : des droits pour des enfants invisibles ».

Le 4 février dernier, c'est le comité des droits de l'enfant de l'ONU qui a toisé la France à la suite de l'audition de celle-ci les 13 et 14 janvier 2016.

L'UNICEF avait pourtant été déjà particulièrement critique vis-à-vis de la France dans son rapport de juin 2015.

Le Conseil de l'Europe était même allé, fait rarissime, jusqu'à relever l'hypocrisie de l'état français qui, plutôt que de mettre en place les moyens nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants présentant un handicap en France, préférerait payer des établissements scolaires en Belgique pour le faire.

Ainsi, le comité des droits de l'enfant de l'ONU « réitère sa précédente recommandation pour que le système de collecte de données couvrant tous les domaines de la convention des droits de l'enfant » permette le suivi et l'évaluation des politiques et projets en faveur des droits de l'enfant.

Or il est bien triste de constater que jusqu'à présent **c'est l'absence de statistiques qui prévaut** concernant les enfants en âge d'être scolarisés et relevant d'un handicap au sens de l'éducation nationale et du ministère de la santé.

Ce défaut de données précises a pour conséquence de maintenir une grande ambiguïté sur les besoins de ces enfants et l'absence criante de moyens mis en place par l'état.

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU prie instamment la France de renforcer ses efforts pour promouvoir une culture de l'égalité, de la tolérance et du respect mutuel, pour prévenir et combattre tous les cas de discriminations contre les enfants dans tous les secteurs de la société. »

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU rappelle une nouvelle fois sa préoccupation concernant « les cas de mauvais traitements des enfants handicapés dans les institutions et la surveillance indépendante insuffisante de ces institutions. »

Il s'alarme plus particulièrement de la technique du « packing » concernant des enfants atteints du trouble du spectre autistique (TSA) (enveloppement et contention de l'enfant dans des draps humides et froids), ce qui s'apparente à « des mauvais traitements » et qui n'est toujours pas interdit par la loi française et se pratique toujours dans certains établissements.

Le comité des droits de l'enfant de l'ONU encore une fois « prie instamment la France d'accroître les initiatives pour prévenir et lutter contre les causes profondes des mauvais traitements des enfants dans les institutions, et notamment mettre en place des mécanismes capables de procéder à des inspections régulières et efficaces indépendamment des institutions de contrôle ».

Comme je l'écrivais le 7 décembre dernier, **il faut cesser d'exclure ou de parquer** dans des structures inadaptées (IME et ITEP) **des enfants qui n'ont rien à y faire** et qui forcément y régressent en espérant que les parents affligés, ne se plaindront pas trop fort.

C'est évidemment la première initiative à prendre pour prévenir les causes de mauvais traitements dans les institutions et notamment pour tous les enfants dont les troubles sont d'origines neurologiques (TSA (troubles du spectre autistique), TDAH (Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité), DYS (dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie) et TED (troubles envahissants du développement)

Malheureusement, tout un pan de la médecine psychiatrique française (école psychanalytique) s'acharne à traiter des troubles neurologiques chez les enfants, comme des troubles liés à des carences éducatives, affectives ou familiales, alors que les neurosciences ont démontré qu'il n'en est rien.

Le comité s'inquiète également d'une trop grande pratique des représailles contre les enfants et les familles alors que c'est le système qui est défaillant.

Pour ma part je crois fermement qu'il faut que les recours manifestement abusifs aux procédures de « l'information préoccupante » ou du « signalement » pour

faire taire les parents et les associations de défense des enfants à besoins particuliers soient sanctionnées.

Aujourd'hui ce n'est pas possible.

Enfin, il est plus que temps que notre pays mette un terme à un système d'exclusion généralisé qui s'auto génère et s'autofinance avec l'argent de la sécurité sociale. (Ecole, médico-social, Aide Social à l'Enfance)

Car la suite logique est que, le comité des droits de l'enfant de l'ONU s'alarme une nouvelle fois de la surreprésentation des enfants handicapés dans les établissements de l'ASE (Aide Social à l'enfance)

Ces pratiques d'un autre temps de la gestion du handicap et du handicap à l'école bloquent le système de la protection de l'enfance.

L'Aide Sociale à l'Enfance ne peut plus protéger les enfants qui devraient l'être, elle gère l'affluence :

« Et les dysfonctionnements sont de plus en plus fréquents ».

Nous devons briser cette spirale infernale de l'exclusion, pour y arriver, il faut que les services de l'état et les prises en charge thérapeutiques des enfants changent :

« L'accueil des enfants présentant un handicap à l'école ne doit plus être abordé par l'état français comme un service que l'on rendrait aux parents en accueillant leurs enfants mais réellement comme un droit de l'enfant à être scolarisé »

Et les enfants qui ont des troubles d'origines neurologiques doivent pouvoir être pris en charge par des soignants et des personnels accompagnants formés à leurs troubles.

Des milliards d'euros de soins inadaptés sont dépensés chaque année par la sécurité sociale.

Les moyens financiers sont donc là.

S'ils étaient employés à bon escient cela permettrait à des dizaines de milliers d'enfants d'être scolarisés en milieu ordinaire, dans de bonnes conditions et de recevoir des soins adaptés.

Charles Millon

Président de l'Avant Garde

Famille : touche pas à mes allocs!



FIGAROVOX/TRIBUNE - L'entrepreneur Charles Beigbeder, élu de Paris, et l'ancien ministre Charles Millon ont lancé une pétition pour contester la mise sous condition de ressources des allocations familiales à partir du 1er juillet .

Charles Beigbeder est entrepreneur, investisseur et chef d'entreprise. Il est également conseiller municipal dans le VIIIème arrondissement de Paris. Il est cofondateur du collectif Phénix.

Charles Millon a été ministre de la Défense du gouvernement Alain Juppé, de 1995 à 1997.

Signez la pétition sur le site de l'Avant-Garde

La France avait hérité du Conseil national de la Résistance un système de protection sociale qui, au moins sur la question des allocations familiales et de l'assurance maladie, était juste, cohérent et efficace.

La France avait hérité du Conseil national de la Résistance un système de protection sociale qui, au moins sur la question des allocations familiales et de l'assurance maladie, était juste, cohérent et efficace.

Juste, car il fonctionnait sur un principe très simple: chacun contribue au pot commun en fonction de ses capacités et reçoit en fonction de ses besoins, définis de manière objective et vérifiable par l'évènement déclenchant la solidarité nationale (accueil d'un enfant, maladie...). C'est au nom de ce principe que le quotient familial visait à assurer l'équité entre les foyers sans enfants, proportionnellement plus aisés, et les foyers avec enfants, proportionnellement appauvris. C'est encore au nom de ce principe que les allocations familiales étaient reversées même aux ménages aux salaires élevés, qui avaient de toute façon déjà contribué plus que les autres au pot commun, par un prélèvement plus important sur leurs revenus.

Cohérent, parce que les branches maladie et famille de la protection sociale collectaient en vertu du principe de proportionnalité et redistribuaient en vertu du principe d'universalité. Elles se renforçaient ainsi les unes les autres dans une logique de solidarité entre actifs et retraités, malades et bien portants, familles sans enfants et familles avec enfants, lesquels paieront les cotisations et retraites de demain, et la boucle était bouclée.

Efficace, parce que ce modèle a permis à notre pays de conserver une fécondité supérieure à la moyenne de ses voisins et exercé longtemps un pouvoir d'attraction incitant les jeunes actifs à demeurer durablement en France et à y développer leurs talents.

Dans sa hâte à boucler un budget de loi de finance à peu près présentable devant Bruxelles, le gouvernement Valls a sacrifié sur l'autel des économies de court

terme le principe de l'universalité des allocations familiales: à compter du 1er juillet 2015, les allocations seront réduites pour les foyers qui cotisent déjà le plus -et même à raison du fait qu'ils cotisent le plus.

Dans sa hâte à boucler un budget de loi de finance à peu près présentable devant Bruxelles, le gouvernement Valls a sacrifié sur l'autel des économies de court terme le principe de l'universalité des allocations familiales.

C'est un peu comme si vous décidiez de mettre 8€ sur une tournée de café pendant que vos amis moins aisés mettent 2€; le garçon vous apporte un demi café. «Mais j'ai mis plus que les autres!» protestez-vous. «Justement», vous répond-il.

«Justice sociale!» clame le gouvernement, arguant que les foyers les plus aisés n'ont pas besoin de ces allocations. Outre le fait que c'est faux la plupart du temps, il s'agit en fait d'une nouvelle façon d'apprécier les besoins. Dans le modèle qui prévalait jusqu'alors, les besoins étaient fonction d'événements de la vie; ils avaient un caractère objectif et vérifiable. Désormais, ils seront fonction de ce que le corps social supposera d'un niveau de vie réel ou fantasmé. Mais alors il n'y a aucune raison de maintenir ce deux poids, deux mesures, au détriment des seules familles: pourquoi rembourser 100% du coût d'une IVG à une famille qui gagne plus de 6 000€? Pourquoi verser une retraite à taux plein à un ancien dirigeant qui perçoit par ailleurs des revenus locatifs confortables? Notre gouvernement a introduit une faille qui ne peut que s'élargir.

Incapable de se hausser au niveau d'enjeux nationaux de long terme, notre gouvernement a rendu injuste, incohérent et inefficace le modèle collectif de protection qui était au cœur de notre pacte social.

Dans le modèle qui prévalait jusqu'alors, les besoins étaient fonction d'événements de la vie; ils avaient un caractère objectif et vérifiable. Désormais, ils seront fonction de ce que le corps social supposera d'un niveau de vie réel ou fantasmé.

Injuste parce que les enfants ne sont pas un bien de consommation qui deviendrait un luxe à compter du troisième et qu'il appartiendrait à leur parents de financer sans aide. Bien entendu, ils le feront puisqu'«on ne fait pas des

enfants pour toucher des allocs», comme l'a aimablement rappelé Madame Lemorton. A contrario, on ne cotise pas tous les mois au financement de la politique familiale pour en être exclu le moment venu. Pourquoi contribuer gratuitement à la solidarité nationale en payant toujours plus d'impôts et de cotisations, en recevant toujours moins de prestations et en supportant seuls les charges pour élever des enfants qui paieront les retraites des autres?

Incohérent parce que trois systèmes contradictoires vont désormais cohabiter: politique familiale: plus on cotise, moins on reçoit. Santé: on reçoit la même chose quel que soit le niveau de cotisation. Vieillesse: plus on cotise, plus on reçoit.

Inefficace parce que ce qui était hier incitation aux familles d'accueillir des enfants devient aujourd'hui une simple redistribution verticale, depuis les supposés riches vers les plus pauvres. À force d'exclure ceux qui financent le modèle social du bénéfice que celui-ci peut apporter, il y a un vrai risque d'explosion du système: de plus en plus de talents vont décider d'aller s'installer au-delà de nos frontières, sous des cieux plus cléments en termes de prélèvements obligatoires; cela ne pourra que creuser les déficits et nous faire entrer dans un cercle vicieux.

À force d'exclure ceux qui financent le modèle social du bénéfice que celui-ci peut apporter, il y a un vrai risque d'explosion du système.

Ce gouvernement donne, une nouvelle fois, la preuve que son principal adversaire est la famille. Il est en sus allé contre tous les avis autorisés, des associations concernées comme des syndicats. Mais il n'est pas trop tard pour arrêter son entreprise de destruction. C'est pourquoi, nous premiers signataires, appelons chaque citoyen à se joindre à nous en signant ce texte.

Premiers signataires

Charles Beigbeder, entrepreneur et élu de Paris

Gérard-François Dumont, démographe

Cécile Edel, présidente de Choisir la Vie

Julie Graziani, porte-parole d'Ensemble pour le Bien commun

Albéric Dumont, vice-président de La Manif Pour Tous

Xavier Lemoine, maire de Montfermeil

Didier Leprince-Ringuet, porte-parole des Familles plumées

Bérénice Levet, philosophe

Charles Millon, ancien ministre

Antoine Renard, président de la FACFCE (Fédération des Associations Familiales Catholiques en Europe)

Christian Vanneste, ancien député et président du RPF, président d'honneur de Famille et liberté

Thierry Vidor, directeur général de Familles de France

1. FIGARO VOX Vox Societe

- Par Charles Beigbeder , Charles Millon
- Publié le 17/06/2015 à 19:55

Charles Millon : « L'armée n'a pas pour vocation de remplacer l'école »

Charles Millon : « L'armée n'a pas

pour vocation de remplacer l'école

»

Par Eugénie Bastié

▪ Publié le 19/01/2015 à 14:07



Ministre de la Défense à l'époque de la suppression du service militaire obligatoire, Charles Millon analyse la possibilité du rétablissement d'un service national, prôné à l'heure actuelle par certains responsables politiques.

LE FIGARO: Lorsque vous étiez ministre de la Défense en 1997, vous étiez en charge du dossier de la réforme du service national. Vous avez prôné sa suppression, qui a eu lieu. Pourquoi?

CHARLES MILLON: Quand j'ai été nommé ministre au début, j'étais favorable à la conscription. C'est après trois mois d'études à la demande de Jacques Chirac que je me suis rendu compte que cette position était intenable, financièrement, et opérationnellement parlant. Nous sommes passés d'une armée de conscription à une armée professionnelle. Aujourd'hui, une armée de conscription serait inutile à la France pour faire face à ses engagements militaires. Ceux qui veulent être convaincus de la nécessité de cette réforme n'ont qu'à regarder toutes les

opérations extérieures dans laquelle l'armée française est engagée aujourd'hui: au Mali, au Niger, contre l'État islamique en Syrie, nous avons besoin d'une armée réactive à la pointe des techniques les plus sophistiquées, qui soit capable par sa formation professionnelle et technique de répondre à une guerre de plus en plus asymétrique. La deuxième raison, c'est bien évidemment le coût. A une époque où l'on parle d'une réduction des dépenses dans tous les secteurs, où ira-t-on prendre l'argent nécessaire?

Certains vantent pourtant la «mixité sociale» qu'on trouvait dans les casernes. Le service militaire ne permettait-il pas aussi de forger l'unité nationale?

A l'époque où l'on envisageait la suppression du service national, la mixité sociale avait déjà totalement disparu. Le «bas» était réformé, car 15% des jeunes étaient exemptés parce qu'ils étaient d'origine étrangère, qu'ils ne parlaient pas français, et que l'armée française n'avait pas les éducateurs pour intégrer ces jeunes. Il y avait aussi les 15% de «planqués» du haut, et les 70% autres avaient une affectation rapprochée et effectuaient un service militaire mixte entre leurs familles et la caserne. Les jeunes ne pensaient qu'à une seule chose: la quille.

L'armée n'est pas un idéal, c'est un moyen au service d'un idéal. On ne peut pas croire qu'en augmentant le nombre de soldats, on va gonfler le patriotisme français. Le rétablissement du service militaire est une idée sorti du carquois sous le coup de l'émotion, qui mériterait d'être davantage réfléchi.

On ne peut pas avoir les moyens d'être à la fois une armée de combat et un centre éducatif. On ne va pas transformer l'armée en grand camp scout !

Charles Millon

D'aucuns réclament son rétablissement, ou du moins l'instauration d'un «service civique obligatoire». Cela vous paraît-il réalisable?

La réponse du service militaire est inadaptée à la crise que traverse notre pays. Il n'y a plus aucune armée de conscription dans les démocraties libérales, hormis Israël qui est en état de guerre. Le problème n'est pas militaire, il est éducatif, et l'armée n'a pas pour vocation de remplacer l'école, elle ne peut pas avoir la charge d'encadrer la jeunesse de France. On ne peut pas avoir les moyens d'être

à la fois une armée de combat et un centre éducatif. On ne va pas transformer l'armée en grand camp scout!

Le problème du service civique, c'est le coût. Qui va encadrer ces jeunes? Demandez aux militaires qui ont consacré leurs vies à ce métier s'ils ont envie de devenir éducateurs spécialisés!

Alors, quelle serait la solution pour répondre à la soif d'engagement des jeunes Français?

Une des solutions, qu'on avait proposées à l'époque, serait d'avoir une armée de réserve élargie sur la base du volontariat. Avant le service militaire, il y a les lieux d'éducation: la famille, l'école, et les mouvements d'éducation populaire, type scoutisme. L'autre solution serait donc de développer ces mouvements d'éducation populaire, de les subventionner en masse. Tous ces jeunes qui cherchent des «petits boulots» pendant l'été, envoyons-les nettoyer les forêts, restaurer les monuments historiques en ruines, ou partir à l'étranger faire du co-développement!

**Charles Millon a été ministre de la Défense du gouvernement Alain Juppé, de 1995 à 1997.*